

# CERTIFICAT D'ENGAGEMENT 2022

Je soussigné, Didier MARQUES, Président de l'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (UNCGFL), atteste que la Société

**BRATIGNY** représentée par **Cylia HADDOUM**

adhérente de l'UNCGFL, remplit les conditions fixées dans la Convention d'auto-contrôles FeL PARTENARIAT 2022-2024.

Cette attestation couvre le site suivant du 1<sup>er</sup> février 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2023 :

ADRESSE SITE	NUMERO DE CONVENTION	RESPONSABLE DESIGNE
70 rue de Châteaurenard – CP 80 215 94 572 RUNGIS CEDEX	<b>94/UN020/01</b>	<b>Cylia HADDOUM</b>

Fait le 2 juin 2022,

Le Président,  
Didier MARQUES



QUALITÉ *e* SÉCURITÉ : LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT